

**AVIS SUR
LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009
LA DM2 2008
ET AUTRES RAPPORTS**

Adopté par le Conseil Economique et Social Régional du Limousin
lors de la séance plénière du 9 octobre 2008

Rapporteur : M. Stéphane MONCHAMBERT

AVIS SUR

Les Orientations Budgétaires 2009 et la Décision Modificative n°2 pour l'exercice 2008 et autres rapports

Adopté par le Conseil Economique et Social Régional du Limousin
lors de la séance plénière du 9 octobre 2008

Rapporteur : M. Stéphane MONCHAMBERT

VOTE

POUR	45
CONTRE	8 (Groupes CGT, CFDT et Union Professionnelle Artisanale du Limousin)
ABSTENTION	5

L'avis du CESR sur « les Orientations Budgétaires 2009 et la Décision Modificative n°2 pour l'exercice 2008 et autres rapports » est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

TABLE DES MATIERES



PROPOS LIMINAIRES	3
INTRODUCTION : UN CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER DIFFICILE	5
1. FORMATION, CULTURE ET SPORT : DES INTERVENTIONS A PRESERVER	7
1.1. L'EDUCATION-FORMATION, UNE NECESSITE POUR PREPARER L'AVENIR	7
1.2. LA CULTURE ET LE SPORT : DES MOTEURS DE DEVELOPPEMENT INDISPENSABLES	7
2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : L'HEURE DES CHOIX ET DES PRIORITES	8
2.1. DES DOCUMENTS STRATEGIQUES D'AUTANT PLUS IMPORTANTS.....	8
2.2. LES INFRASTRUCTURES : DES PRIORITES A DETERMINER	8
2.3. L'ACCUEIL : UNE POLITIQUE INCONTOURNABLE	8
3. ECONOMIE ET EMPLOI : LA NECESSITE DE REPENSER LES AIDES.....	9
3.1. DES MODALITES D'INTERVENTION A ADAPTER	9
3.2. LES SERVICES A LA PERSONNE : UNE OPPORTUNITE	9
CONCLUSION : POUR UNE NECESSAIRE CONCERTATION ENTRE LA COMMISSION « FINANCES ET PLANIFICATION » DU CESR ET LES INSTANCES REGIONALES	11
DECLARATIONS D'ORDRE STRATEGIQUE	13
ANNEXES.....	27

PROPOS LIMINAIRES



En application de l'article 25 de la loi du 6 février 1992, Monsieur le Président du Conseil Régional du Limousin a saisi, pour avis, le Conseil Economique et Social Régional du Limousin (**CESR**) sur les " documents budgétaires " qu'il présentera lors de la prochaine séance plénière du Conseil Régional.

Après présentation de ces documents, par Messieurs Maurice BORDE - Directeur Général des Services -, Gilles POURCHER - Directeur de l'Administration Générale – et Olivier BARLOGIS - Directeur en charge des études, de la prospective et de l'évaluation - devant l'ensemble des commissions du Conseil Economique et Social Régional du Limousin, la Commission n°5 " Finances et planification " du **CESR**, réunie le 2 octobre 2008, vous propose l'avis suivant :

INTRODUCTION : UN CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER DIFFICILE



La préparation des Orientations Budgétaires 2009 s'inscrit dans **un contexte de crise internationale**, trouvant sa source dans la crise des « subprimes¹ » débutée il y a 18 mois aux Etats-Unis d'Amérique, et se diffusant à l'économie mondiale. La situation actuelle, qui s'est développée en trois étapes - crise immobilière, crise financière puis crise de confiance – se caractérise dès aujourd'hui par la limitation du crédit et la raréfaction des liquidités, tant pour les ménages que les entreprises et les collectivités locales. Cette crise risque de perdurer.

Les premiers effets économiques du **ralentissement de la croissance** se font d'ores et déjà ressentir par l'annonce de **fermeture de certaines entreprises**.

La Région Limousin est confrontée à la nécessité de recourir partiellement à l'emprunt afin de financer ses politiques. Or, compte tenu du contexte mondial, le coût de ce financement est devenu plus important. Parallèlement, les OB² 2009 s'inscrivent dans un contexte d'annonce des **premières orientations de la loi de finances 2009**, à savoir dans le cadre d'un contrat de stabilité dont les composantes ont été modifiées. Désormais, la part de croissance du PIB³ est supprimée au profit de l'intégration du Fonds de Compensation de la TVA⁴. Cela a pour conséquence de limiter les dotations de l'Etat au profit de la Région et par conséquent les marges de manœuvre de celle-ci. Ce poids est d'autant plus important que 40% des recettes du budget régional hors emprunt viennent des dotations concernées par le pacte de stabilité. En outre, la fiscalité locale n'est pas une source de financement suffisante puisqu'un point de fiscalité ne correspond qu'à environ 400 à 500 000 € de ressources ; par ailleurs, la diminution de la consommation globale des carburants a pour conséquence l'écrêtement de la marge de manœuvre issue de la part modulable de la TIPP⁵, outil instauré à l'origine pour financer les charges liées aux transferts de compétences.

Le désengagement de l'Etat qui transfère de nombreuses compétences aux collectivités, sans leur donner tous les moyens d'en assurer la charge effective par des dotations ou des produits fiscaux suffisants, ne peut qu'être regretté une fois de plus.

Par conséquent, la situation actuelle devrait conduire **la Région Limousin à opérer un certain choix stratégique** :

- soit un recentrage sur uniquement ses compétences historiques ;
- soit la poursuite d'interventions sur des domaines choisis⁶, fondements de sa stratégie à venir.

De ce choix dépendront des décisions budgétaires avec leurs conséquences en termes de fiscalité et d'emprunt.

¹ « Aux Etats-Unis, crédit hypothécaire accordé aux ménages modestes par des établissements non soumis à la réglementation bancaire, sans considération de leur incapacité à rembourser » (source : « Le Monde »).

² Orientations Budgétaires

³ Produit Intérieur Brut

⁴ Taxe sur la Valeur Ajoutée

⁵ Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers

⁶ Exemple : l'Université

1. FORMATION, CULTURE ET SPORT : DES INTERVENTIONS A PRESERVER

1.1. L'EDUCATION-FORMATION, UNE NECESSITE POUR PREPARER L'AVENIR

Dans le cadre des priorités que la Région aura à définir, il est essentiel de poursuivre les actions menées en faveur des lycées et de la formation.

Au regard des besoins persistants en matière de travaux lourds dans plusieurs établissements d'enseignement, une possible diminution des programmes de rénovation et de réhabilitation mettrait en péril l'outil pédagogique, porteur d'avenir pour les générations futures. Il importe de **conforter la politique de rénovation des lycées**.

Par ailleurs, le CESR relève la titularisation des personnels chargés de la maintenance informatique dans les lycées.

Concernant **la formation**, des actions doivent être menées en faveur **des aidants professionnels à la personne** dont la technicité des actes nécessite des compétences spécifiques et reconnues, notamment en ce qui concerne les intervenants auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés.

De par la loi, les Régions n'ont pas de compétence dans le domaine des Universités. Consciente du rôle stratégique de l'enseignement supérieur, la Région Limousin notamment a fait le choix de soutenir ce secteur. Aujourd'hui, compte tenu du contexte général et de la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) dont l'**Université** de Limoges est un des sites pilotes à compter du 1^{er} janvier 2009, le CESR souhaite que l'Université soit toujours une préoccupation de la Région.

Enfin, il est essentiel d'avoir à l'esprit que tout politique de formation à long terme en Limousin n'a de chance de prospérer que si des flux entrants d'étudiants hors région se développent. L'avenir de la formation régionale passe par l'accueil d'étudiants extérieurs à la Région (France et étranger).

1.2. LA CULTURE ET LE SPORT : DES MOTEURS DE DEVELOPPEMENT INDISPENSABLES

En matière d'attractivité du territoire, il est communément reconnu qu'il ne peut être envisagé de développement économique sans développement culturel. Alors que l'Etat opère une redistribution dans ses budgets, il est nécessaire que la Région poursuive une politique dans le secteur culturel.

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : L'HEURE DES CHOIX ET DES PRIORITES

2.1. DES DOCUMENTS STRATEGIQUES D'AUTANT PLUS IMPORTANTS

Au moment où des choix vont être opérés, les différents documents stratégiques (SRADDT⁷, Agenda 21, PREDD⁸...) revêtent une importance d'autant plus grande.

C'est en ce sens que le SRIT⁹, composante du SRADDT, fait l'objet d'une contribution du CESR examinée en séance plénière de ce 9 octobre 2008. A ce sujet, le CESR souhaiterait que ce document soit mieux pris en compte dans la réflexion d'ensemble du SRADDT.

2.2. LES INFRASTRUCTURES : DES PRIORITES A DETERMINER

Le projet de ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges, absent de la première vague des 2 000 Km à réaliser dans le projet de Loi de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, ferait à nouveau l'objet d'une programmation, dans le cadre de la LGV¹⁰ Sud Europe Atlantique (SEA.), même si les délais de réalisation sont encore incertains.

Les collectivités territoriales de la région Limousin sont amenées à contribuer au financement de la section Tours-Bordeaux de la LGV Sud Europe Atlantique qui les concerne directement, sous réserve des modifications demandées dans le cadre du projet de protocole d'intention de cette ligne. Dans ce nouveau cadre juridique, des inquiétudes subsistent, notamment en termes d'estimation de réalisation effective, d'extrapolation des autres tronçons, de délais ainsi que des coûts de la liaison à grande vitesse Poitiers-Limoges. En ce sens, le CESR soutient les propositions d'amendement de la Région Limousin.

Néanmoins, ce dossier ne doit pas occulter la nécessaire approche globale des transports et infrastructures, notamment par une meilleure desserte qualitative des territoires, par une meilleure coordination des AOT¹¹ - à travers le groupe régional de transports - et une meilleure appréhension des besoins de ces territoires.

2.3. L'ACCUEIL : UNE POLITIQUE INCONTOURNABLE

Pour relever le défi d'une **démographie active**, dans un contexte d'urbanisation de la population et d'un nécessaire renouvellement des populations rurales, il faut poursuivre une politique d'accueil, stratégie développée par la Région depuis plusieurs années.

Cet accueil passe entre autres par le tourisme, notamment le site de Vassivière. Il s'agit de capter des actifs.

C'est en ce sens qu'il faut veiller à la préservation des services publics en milieu rural, sous peine de voir le lien social se déliter et la désertification des territoires s'accroître.

⁷ Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable du Territoire

⁸ Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux

⁹ Schéma Régional des Infrastructures et des Transports

¹⁰ Ligne à Grande Vitesse

¹¹ Autorités Organisatrices des Transports

3. ECONOMIE ET EMPLOI : LA NECESSITE DE REPENSER LES AIDES

Nous avons vu que le contexte global devrait conduire le Conseil Régional à revoir ses modalités d'intervention. Cette réflexion est déjà engagée dans les domaines de l'économie et de l'emploi.

3.1. DES MODALITES D'INTERVENTION A ADAPTER

S'il est préférable de substituer le système des avances remboursables aux subventions directes, il serait également préférable :

- dans un contexte de crise du crédit, de **faciliter la garantie bancaire** auprès des entreprises plutôt que les dispositifs de prêts d'honneur ;
- et d'introduire une modulation du taux d'intervention dans les DCT¹² en fonction de la qualité du projet.

3.2. LES SERVICES A LA PERSONNE : UNE OPPORTUNITE

Les réflexions engagées par la Région en matière de politique d'aides à la personne sont appréciables.

Les services à la personne représentent une opportunité à saisir, à travers le soutien à la création d'entreprises, la professionnalisation des intervenants sur ce secteur et le soutien aux initiatives collectives visant à regrouper les intervenants isolés afin de mieux structurer et pérenniser leur activité. Toutefois une coordination est nécessaire avec les Conseils Généraux en charge naturellement du domaine social.

En outre, comme le CESR l'a souligné précédemment, il faudra veiller à la formation des aidants professionnels.

¹² Démarche Collective Territorialisée

CONCLUSION : POUR UNE NECESSAIRE CONCERTATION ENTRE LA COMMISSION « FINANCES ET PLANIFICATION » DU CESR ET LES INSTANCES REGIONALES



Le choix des priorités sur lesquelles la Région s'engagera sera primordial pour les années à venir :

- soit un recentrage sur uniquement ses compétences historiques, une modération de la charge fiscale et un recours plus limité à l'emprunt sera possible ;
- soit la poursuite du rôle d'intervention de la Région de manière identique au passé, des ressources complémentaires sont à dégager avec les conséquences logiques en matière fiscale et d'emprunt.

Au regard du potentiel fiscal faible qui caractérise le Limousin et de la situation économique et financière qui touche l'ensemble des acteurs économiques, il ne peut pas être envisagé d'obérer lourdement le pouvoir d'achat au travers de la fiscalité et les marges de manœuvre financières au travers de l'emprunt.

Aujourd'hui, il manque des éléments pour que le CESR puisse porter une appréciation fondée sur les différentes hypothèses d'abondement financier du budget du Conseil Régional. En effet, les documents remis sont plus des documents de préparation budgétaire annuelle que des documents stratégiques permettant de déterminer des Orientations Budgétaires pluriannuelles. A ce titre, pour que le CESR puisse se prononcer utilement, il serait souhaitable qu'il puisse disposer, **avant la transmission des documents relatifs au Budget Primitif 2009** :

- du programme pluriannuel des investissements (PPI) dans les lycées et les bâtiments universitaires, au-delà des projets arrêtés à 2010 ;
- des éléments de simulation du financement de la part du Conseil Régional dans le cadre de la réalisation de la LGV ;
- de l'inventaire des fins de programme des investissements routiers engagés et ceux restant à réaliser dans les prochaines années ;
- des éléments de comparaison avec des Régions de dimension similaire telles que Poitou-Charentes, Bourgogne, Franche-Comté ...

Ces documents de prospective financière permettraient au CESR de porter une appréciation mieux argumentée sur les différentes hypothèses envisagées d'augmentation de la fiscalité ou de recours supplémentaire à l'emprunt.

A cet effet, le CESR propose **une concertation préalable à la préparation des Orientations Budgétaires à travers une réunion commune des Commissions « Finances » des deux assemblées régionales.**

Par ailleurs, l'examen de la Décision Modificative n°2 n'a pas suscité de remarques particulières de la part du CESR.

DECLARATIONS D'ORDRE STRATEGIQUE



Intervention de M. Gilles LEFRERE au nom de l'Union Régionale Force Ouvrière du Limousin	15
Intervention de Mme BALY au nom du Comité Régional CGT du Limousin	19
Intervention de M. Roger GORCE au nom du Comité Régional CGT du Limousin	21
Intervention de M. MOYEN au nom des Organismes de la culture	25

**Intervention de M. Gilles LEFRERE au nom de l'Union Régionale
Force Ouvrière du Limousin**

FO

**UNION REGIONALE
FORCE OUVRIERE DU LIMOUSIN**

59 Rue Montmailler 87000 Limoges
Tél : 05-55-77-61-61 Fax : 05-55-77-62-80

**DECLARATION DES CONSEILLERS F.O. A LA SEANCE PLEINIÈRE
DU CESR LE 9 OCTOBRE 2008**

RECESSION... ? BIEN SUR RECESSION !

Ce mot qui définit une période de recul de la croissance économique et renvoie aux suppressions massives d'emploi suscite l'inquiétude, voir la peur.

41.000 chômeurs en plus en août dernier inscrit à l'ANPE.....

Le spectre d'une hausse durable du chômage réapparaît.

«Capitaliser les bénéfices et mutualiser les pertes » voici à quoi nous assistons aujourd'hui.

Malgré ce que les médias veulent nous faire admettre, nous assistons à la victoire du capitalisme. Après avoir engrangé leurs profits amassés depuis des années et mis en sécurité, les spéculateurs demandent aux états de leur donner de l'argent pour continuer leurs jeux de massacre.

Propos peut-être abrupts pour certains, mais des milliers de salariés et d'employeurs ont été victimes de cette politique.

Il ne faudrait, cependant, pas profiter de la situation pour aller vers une économie collectiviste ; nous ne pensons pas qu'en France nous en ayons une nostalgie, restons vigilant.

Quelques mots encore sur la crise actuelle pour dénoncer le manque de mesure favorable aux salariés pour affronter l'inflation galopante et la diminution de pouvoir d'achat. Ceux qui veulent acquérir un logement se voient refuser un crédit, quand on les poussait hier à s'étrangler de dettes pendant 30 ans.

Si les banques françaises se veulent aussi puissantes qu'elles le disent, pourquoi n'aident-elles pas les salariés et les entreprises, par des mesures qui relanceraient l'économie ?

En répétant inlassablement que les «caisses sont vides» on conditionne l'opinion publique pour qu'elle admette les sacrifices à venir.

REFORMER...OUI MAIS DANS QUELLES CONDITIONS ET POUR QUI ?

1°/ La R.G.P.P.

Avant de nous positionner sur les orientations budgétaires de notre région, nous ne pouvons passer sous silence la Révision Générale des Politiques Publiques, réorganisation totale de l'administration territoriale de l'état.

On nous explique que celle-ci a pour objectif de rendre l'organisation départementale et régionale de l'état plus lisible, plus adaptée à la réponse à apporter aux besoins prioritaires de nos concitoyens.

À Force Ouvrière nous considérons que la RGPP est une arme de destruction massive du service public républicain :

- 36.000 suppressions d'emplois en 2009 et non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ne laisse aucun doute sur la volonté gouvernementale d'utiliser la RGPP à cet effet.

De plus la circulaire ministérielle du 1^{er} juillet 2008 amorce la suppression du département qui se transformerait en Sous- Préfecture de région. Ce qui entraînerait la disparition du service public de proximité. Ce ne seront pas les « maisons de service public » ou les « points d'accueil » qui maintiendront les principes républicains d'égalité d'accès au service public sur tout le territoire.

Nous rappelons que le dialogue social se fait avec les organisations syndicales représentatives du personnel et non à l'aide de « groupes miroirs » qui ne parlent qu'en leur nom. On ne joue pas ainsi avec la République et ses principes et ce en catimini des citoyens.

Pour le limousin ces mesures ne peuvent qu'impacter nos collectivités territoriales dans l'avenir, il faudrait y prendre garde.

2°/ LA POSTE :

~~Quelques commentaires après la motion présentée par notre collègue.~~

La Poste va devenir une société anonyme dès 2009. Le fondement de cette réforme est la mise en avant de l'ouverture totale à la concurrence en janvier 2011.

Avec son statut actuel, la Poste s'est développée en Europe et à l'internationale avec des participations et des achats d'entreprises en Espagne, en Grande Bretagne, en Afrique et en Europe de l'est. De plus elle a investi 3,4 milliards d'€ dans l'appareil industriel du courrier et a pu lancer un plan de rénovation dans plusieurs centaines de bureaux de poste. En 2007 elle affiche un bénéfice de 141 millions d'€.

Alors, quel intérêt à privatiser ? Sinon de casser ses 4 missions essentielles, le service postal universel, l'acheminement de la presse, l'accessibilité bancaire,

notamment par l'ouverture d'un compte pour les plus démunis, et contribuer enfin à l'aménagement du territoire.

Ne pouvant être exhaustifs sur les réformes négatives envisagées ; nous en resterons là.

S'AGISSANT DES CONSEQUENCES SUR LA REGION

Pour 2009 les transferts de compétences existent bien, mais nous déplorons que les dotations financières ne les accompagnent pas dans leur totalité. Un exemple significatif, les T.O.S.

Dans le contexte actuel économique et financier des choix s'imposent. Les décisions politiques appartiendront bien sûr aux décideurs politiques du Conseil Régional.

Pour notre part, à FORCE OUVRIERE nous maintenons notre position favorable à la réalisation du barreau LGV Limoges – Poitiers. Toute remise en cause ne pourrait que desservir le tissu économique régional.

Dans ce dossier il faut dire qu'il y a une manipulation très habile de l'état pour faire financer son projet par les régions concernées.

Pour que celui-ci accepte finalement de participer au financement du barreau Limoges-Poitiers, il nous faudrait accepter un financement à la hauteur de 3,56 % de la ligne Tours-Bordeaux.

Des assurances quant à la parole de l'état devraient, selon nous, être données, dès lors que le reniement constitue souvent les bases des bonnes intentions.

En même temps nous pensons que la rénovation des lycées est un investissement qui doit se réaliser dans les délais impartis pour nous permettre de fidéliser nos jeunes sur notre territoire en leur donnant des outils de performances et de connaissance adaptés.

En conclusion nous pensons que les marges de manœuvre qui sont offertes à la région pour établir son budget sont très réduites :

Soit privilégier l'impôt – soit privilégier l'emprunt.

A notre sens, un harmonieux amalgame de ces deux notions nous semble approprié pour que l'avenir de nos jeunes et de nos entreprises soit assuré. La raison ne doit pas détruire un avenir qu'il nous faut fonder sur l'espoir que le Limousin possède les atouts que nous soutiendrons.

Merci de nous avoir écouté, nous donnerons un avis favorable au rapport de la Commission n° 5

Intervention de Mme BALY au nom du Comité Régional CGT du Limousin

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Les Services Aux Personnes (SAP) constituent un enjeu pour notre société en terme de réponse aux besoins sociaux et en terme de statut du travail de ces salariés.

Il convient de définir le champ du secteur des SAP pour déterminer les activités de service qui, du point de vue de la CGHT, devraient relever d'un grand service public, ce qui permettrait de structurer l'offre pour gagner la reconnaissance des métiers, d'un statut d'intérêt général et de mission publique.

En effet, de notre point de vue, le service aux personnes dépendantes devrait bien relever d'un grand service public. Les Conseils généraux, en sous-traitant le financement de l'APA à des associations, se dédouanent de leur rôle d'employeur. Ce qui conduit bien souvent à des dérives dans l'application du code du travail et des conventions collectives de la part des gestionnaires des associations.

Si effectivement les SAP sont une opportunité, les salariés de ces services ne doivent pas en être les grands oubliés. Leurs revendications doivent être entendues sur leur temps de travail, sur les salaires, sur la pénibilité, sur la santé au travail et la formation.

Il faut savoir que le temps partiel concerne 79 % des employés de maison et 73 % des aides à domicile le morcellement du temps de travail est très accentué, le salaire horaire faible et variable, ce qui oblige les salariés à multiplier les heures d'interventions et de nombre de déplacements routiers.

Pour la CGT, il est temps de réfléchir à un statut du travail salarié des services pour répondre à leurs attentes.

Intervention de M. Roger GORCE au nom du Comité Régional CGT du Limousin

Mesdames, Messieurs:

En préambule à notre appréciation sur la DM2 et les Orientations Budgétaires 2009, permettez-moi d'évoquer la situation dite de «récession technique» pour reprendre l'expression politiquement correcte De M le premier ministre.

Certains diront que notre approche est surréaliste, que du congrès Américain à l'administration BUSH en passant par la BCE et Matisson, il y a loin de nos préoccupations et du 18 bd de la corderie. Rien n'est moins sûr car de Wall Street au palais Brongniart en passant par Bercy il n'y a qu'un pas que les financiers et les promoteurs de la RGPP (révision générale des politiques publiques ou régression) franchiront allègrement.

Il n'était pas nécessaire d'être grand devin pour prévoir ce cataclysme à l'échelle planétaire tant les économies sont imbriquées dans une tourmente de confusion entretenue entre l'économie virtuelle, celle des spéculations tout azimut et l'économie réelle issue du travail salariés et de la production de biens et de richesses dites matérielles.

L'économie du monde s'apparente à un casino planétaire constamment à la merci de croupiers indécents de la finance

La question que personne n'aborde, c'est qui va payer les pots cassés de cette boulimie financière ?

Si ce n'est celle et ceux qui en ont trop l'habitude à savoir les salariés et les citoyens qui au quotidien verront leur pouvoir d'achat et leur niveau de vie réduits à néant avec une accélération des plans de licenciements le tout au nom de la raison économique ! D'ailleurs on peut se demander ce qu'il serait advenu si la retraite par répartition n'avait pas été sauvée lors des mouvements de luttes successives des salariés et des retraités eux-mêmes que ce soit en 1995, en 2003, 2007 et dans toutes les actions initiées très souvent par notre organisation syndicale avec la volonté constante de recherche d'unité.

En quelques heures ce sont des milliards d'euros que l'état a sortis de la poche des français pour renflouer les actionnaires de la banque DEXIA.

Pour un état qui n'avait soi-disant plus un sou pour le social et relancer le pouvoir d'achat.,.,

Le débat du style « trop d'état tue l'état ou bien non à l'état interventionniste dans la régulation de l'économie libérale s'est soudainement tue ! Les mêmes qui érigeaient le marché et la dérégulation tout azimut en modèle économique, et les donneurs de leçons sur la dénationalisation appellent aujourd'hui l'état au secours de nouvelles liquidités !.

Pas plus le pseudo plan de sauvetage de 700 à 1000 milliards de dollars (des sommes à donner le tournis !) retenu en 2ème semaine par le congrès Américain, que les nationalisations de plusieurs banques en Europe, les milliards de liquidités des états, le pillage des livrets A ou le siphonage bienveillant de la caisse des dépôts et consignations au nom de l'intérêt national pour voler au secours des banques, pourtant privés mais en faillite, n'auront raison de cette déferlante. En définitive, si les patrons des grandes institutions de crédit ont joué sans vergogne avec le danger en tablant sur

des profits accrus, c'est parce qu'eux même étaient intéressés aux résultats. Mais au final c'est comme d'habitude ! On présente la note aux contribuables. Après avoir privatisé les bénéfices, on socialise ou nationalise les pertes !

Du coup plus personne ne songe à rappeler qu'il est interdit au nom de l'Europe de verser des fonds publics à des organismes qui brisent les règles de la concurrence réputée libre et non faussée !

La crise financière Américaine s'est propagée en Europe comme une traînée de poudre et le jeu de dominos bancaire ne fait que commencer ! Malheureusement la crise sera durable comme le développement du même nom ! et ce n'est pas les gesticulations de notre « cher » président autour du G4 qui rassureront les citoyens et salariés de l'Europe. Le refrain du « bienvenue dans le monde de l'euro-monnaie » nous rappelle que détenteurs des capitaux et lobbies gouvernementaux riment souvent avec les vœux de madame PARISOT et que les parachutes dorés continueront demain de bien se porter.

Fort heureusement, le mode de gouvernance qui, au quotidien, consiste à attiser les peurs pour mieux ballonner les revendications, atteint ses limites.

Nous pourrions aussi développer sur les services publics et de la nécessité de créer un véritable pôle public de financement pour préparer, financer et garantir les grands équipements structurels.

mais venons-en aux dossiers régionaux qui nous occupent, car grand écart il n'y a point. Le budget 2009 n'échappera pas aux cribles du gouvernement et de Bercy, RGPP oblige.

Nous connaissons déjà l'ampleur de la soustraction suite à la 2ème vague de décentralisation, nous n'ignorons pas non plus les limites de la TIPP, M BORDES n'a pas caché la réalité d'un futur exercice budgétaire contraint.

Aux interrogations répétées de notre groupe sur les marges de manœuvre, la réponse fût tout aussi claire « il faudra opérer à des pauses dans certaines politiques régionales ». Pourquoi dès lors notre avis n'est-il pas plus tranché ?

Nous avons pourtant interpellé sur les choix à opérer car les missions de l'exécutif sont très claires dans des domaines bien identifiés tels les lycées, la formation, la gestion des personnels issue de la décentralisation ou bien encore la formation professionnelle, les transports régionaux pour ne citer que les plus emblématiques. La ligne de partage semblait identifiée entre le repli sur les missions (ce qu'il est convenu d'appeler le cœur de métier) de la collectivité et d'éventuels emprunts lourds et longs à la plus-value collective pas forcément avérée.

Nous avons aussi proposé depuis longtemps qu'un bilan sur les politiques régionales soit mené. En disant cela, nous pensons par exemple aux investissements qui ont été réalisés sur la boucle régionale DORSAL. Nous avons aussi rappelé l'importance de préserver le maillage territorial au travers des services publics car même si leurs affaiblissements n'est pas du régional, ils constituent souvent le dernier lien social dans nos territoires à dominante rurale.

Là où la stratégie diffère de l'appréciation que nous aurions pu partager, c'est dans les conclusions de la page 11 car il ne peut pas y avoir confusion des genres.

C'est en fait un non-choix qui a été opéré. Je m'explique : autant nous pouvons concevoir une rencontre avec les élus dans des domaines particuliers, autant nous ne pouvons pas partager la responsabilité des choix stratégiques qu'ils assumeront ; Ils ont la légitimité du suffrage universel et nous ne sommes que désignés par nos structures respectives. S'il y a des engagements pris par les uns et par les autres dans ce qu'il est convenu d'appeler la gouvernance partagée, les représentants des salariés que nous sommes n'ont pas à entrer dans ces considérations. En clair la caution du CESR dans des manœuvres budgétaires futures à haut risque pour l'impôt futur par des

emprunts a très long terme ne recevra pas notre quitus. Les régions n'ont pas, au même titre que d'autres collectivités, à se substituer à l'état dans ce qui relève de l'aménagement du territoire. L'avons déjà dit pour le réseau DORSAL, plusieurs services publics régionaux n'ont jamais fait l'homogénéité ni l'efficacité du service public en général. Les contribuables n'ont pas à payer 2 fois la facture pour une inégalité d'accès avérée. Nous avons aussi alerté sur l'outil que représente l'AFPA : il n'est pas disproportionné en Limousin. Il suffit de l'adapter aux nouveaux besoins qui s'expriment (le champ de l'aide à la personne par exemple) mais avec une cohérence nationale notamment au niveau des diplômes et des formations qualifiantes. Bref vous l'aurez compris l'ombre de la LGV plane trop au-dessus de la tête des contribuables limousins pour que nous votions favorablement cette hypothèse de travail. Sur ce dossier, nous avons déjà largement exprimé notre position. Ce n'est pas un refus de la grande vitesse, mais celui d'un tracé qui ne répond d'aucune logique territoriale avec un financement pour le moins disproportionné. Nous comprenons d'autant plus la nature des amendements demandés par l'exécutif sur le protocole d'intention de Madame le préfet. Nous n'admettons pas que des collectivités viennent pallier les carences de l'état en matière d'aménagement du territoire. Cette position est d'autant plus difficile à admettre que ce sont ces mêmes collectivités qui pleurent au quotidien l'absence de moyens pour faire face à leurs prérogatives. Il est encore temps de revenir au POLT sans délaisser ou opérer à des pauses dans des secteurs vitaux pour l'avenir de la région tels les travaux des lycées, n'en déplaise à certains. Ce choix laisserait plus de marge de manœuvre pour cibler et diversifier des interventions régionales plus utiles et plus rationnelles. Aussi, face à trop d'incertitudes ou trop de tergiversations, nous voterons contre ces OB. Nous finirons sur une note d'optimisme en rappelant qu'à lieu ce jour l'inauguration du nouvel atelier SNCF, baptisé "technicentre Limousin. Cela nous autorise à penser que le partenariat entre la collectivité régionale et l'entreprise publique SNCF va s'emplifier et que grâce au parc renouvelé, nous verrons demain un vrai développement du ter. Ce n'est qu'une modeste éclaircie dans un contexte Limousin fait de nouvelles coupes sombres dans les entreprises de la région. ●

Intervention de M. MOYEN au nom des Organismes de la culture

Mon intervention se rapporte à l'introduction du rapport.

Oui, les temps sont difficiles ! Oui, il faut être prudent ! Oui, il faudra choisir !

Choisir est le propre de l'action politique. Mais je répète ici ce que j'ai exprimé en commission : prudence ne veut pas dire pusillanimité. Attention au repli sur soi, à la frilosité, à l'enkystement. La crise sera difficile mais elle passera. Il y aura un après.

Les décisions de prudence ne doivent pas obérer les initiatives tendant au développement du Limousin.

Les difficultés ne doivent pas nous faire courber la tête. Il convient au contraire de la relever et de tenter de voir la ligne d'horizon

ANNEXES

SUPPORT DE PRESENTATION DES DOCUMENTS AU CESR PAR LES SERVICES DE LA REGION LIMOUSIN



Orientations budgétaires 2009

Réunion CESR

1



I - LES DÉPENSES

2

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	BP 09	Evolution
54 575 100	54 480 000	- 95 100	FORMATION CULTURE SPORT	111 471 119	111 542 712	+ 71 593
37 444 000	36 117 910	- 1 326 090	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	64 621 000	66 763 910	+ 2 142 910
24 544 000	25 270 000	+ 726 000	ECONOMIE	32 406 000	29 785 000	- 2 621 000
11 630 000	10 899 260	- 730 740	EUROPE ET COOPERATION INTERNATIONALE	15 374 152	16 104 728	+ 730 576
70 000	70 000	0	COMMUNICATION ET CITOYENNETE	3 240 000	3 428 000	+ 188 000
2 785 900	2 958 400	- 172 500	MOYENS DE L'AMBITION REGIONALE	54 869 310	65 130 460	+ 10 261 150
12 700 000	14 500 000	+ 1 800 000	DETTE	8 370 000	10 570 000	+ 2 200 000
143 749 000	144 295 570	+ 546 570	TOTAL	290 351 581	303 324 810	+ 12 973 229

Soit une évolution de + 0,4 % en investissement et de + 4,5 % en fonctionnement

3

1 - FORMATION CULTURE SPORT

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	OB 09	Evolution
37 470 000	37 070 000	- 400 000	1.1 Offrir aux jeunes Limousins des formations initiales variées et de qualité	52 458 899	52 685 097	+ 226 198
8 875 100	8 015 000	- 860 000	1.2 Soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Limousin	5 312 220	5 137 615	- 174 605
2 700 000	2 700 000	0	1.3 Favoriser la formation tout au long de la vie	43 550 000	43 550 000	0
1 000 000	1 045 000	+ 45 000	1.4 Promouvoir l'épanouissement des Limousins par l'accès à la culture et au sport	6 850 000	6 940 000	+ 90 000
4 530 000	5 650 000	+ 1 120 000	1.5 Renforcer l'attractivité des territoires par l'offre culturelle et des pratiques sportives	3 300 000	3 230 000	- 70 000
54 575 100	54 480 000	- 95 100	TOTAL	111 471 119	111 542 712	+ 71 593

4

**1.1 : OFFRIR AUX JEUNES LIMOUSINS DES FORMATIONS INITIALES
VARIEES DE QUALITE**

- **fonctionnement** : augmentation due en grande partie à la prise en compte des fluides dans les lycées - les crédits inscrits pour le fonctionnement des écoles sanitaires et sociales correspondent au montant de la compensation financière attribuée par l'Etat
- **investissement** : maintien des engagements (pluriannuels) d'interventions dans les lycées

**1.2 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE EN LIMOUSIN**

- **fonctionnement** : pour les bourses l'engagement de la Région ne diminue pas mais l'intervention du FEDER sur ce programme permet de stabiliser les dépenses
- **investissement** : l'intervention de la Région est tributaire de l'avancement des travaux du contrat de projets (maîtrise d'ouvrage Etat en général)

1.3 : FAVORISER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

- La mise en œuvre du service public régional de formation est prévue à budget constant - L'hypothèse a été bâtie en pariant sur le non désengagement de l'Etat

5

**1.4 : PROMOUVOIR L'EPANOUISSEMENT DES LIMOUSINS PAR L'ACCES A
LA CULTURE ET AU SPORT**

- Culture : légère hausse des CP en fonctionnement pour la poursuite du soutien aux équipes artistiques professionnelles et surtout pour le lancement effectif du chéquier culture sport « Cheq'up »
- Sport : augmentation en CP due à la Maison Régionale des Sports dont la réalisation débute

**1.5 : RENFORCER L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES PAR L'OFFRE
CULTURELLE ET DE PRATIQUES SPORTIVES**

- Sport : niveau constant en fonctionnement, en investissement (+ 180 000 €) pour payer les grosses opérations (piscines, haras de Pompadour, Lac du Causse, etc...)
- Culture : + 1 000 000 € en investissement pour le centre d'art de Vassivière et les médiathèques de Guéret et de Tulle

6

2 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	OB 09	Evolution
27 309 000	24 578 300	- 2 730 700	2.1 Développement des infrastructures et des NTC	58 839 000	60 306 910	+ 1 467 910
0	0	0	2.2 Politique d'accueil	1 397 000	1 827 000	+ 430 000
5 960 000	5 870 000	- 90 000	2.3 Conforter et soutenir les territoires	1 800 000	2 200 000	+ 400 000
4 175 000	5 669 610	+ 1 494 610	2.4 Environnement et cadre de vie	2 585 000	2 430 000	- 155 000
37 444 000	36 117 910	- 1 326 090	TOTAL	64 621 000	66 763 910	+ 2 142 910

7

✚ INFRASTRUCTURES : investissement

- Une baisse générale due essentiellement à la fin de l'achat des autorails et de la construction de l'atelier de maintenance
- Domaine routier : prise en compte de la Barre – les Séguines (2,3 M€), ct nord Brive (2 M€), axe structurant-est Limousin (3,1 M€), travaux RD 1120 (0,75 M€) pour un total de 11,5 M€ identique à celui du BP 08, mais pas d'anticipation sur un éventuel PDMI
- Domaine ferroviaire : plan rail (4 M€), étude LGV (0,75 M€) pour un total de 13,502 M€
- Domaine aérien : dernier versement Brive-Souillac (1,4 M€)

✚ INFRASTRUCTURES : fonctionnement

- Un budget sous contrainte :
 - Domaine ferroviaire : TGV expérimental (1 M€), convention TER + 3 % (56,8 M€) qui explique la hausse par rapport au BP 08, aéroport Limoges-Bellegarde (1 M€)
 - A partir de 2010, hausse importante à prévoir compte tenu des perspectives de développement de l'offre (Limoges-Poitiers, lignes routières)

8

▣ **SERVICE ACCUEIL :**

- Budget stable, si ce n'est l'alternance des années avec et sans PEC
- Modification du programme "aide à l'installation" redimensionné à la baisse : 1000 € pour les urbains (domiciliation dans les agglomérations de Limoges et Brive) et 2000 € pour les ruraux contre un maximum actuel de 3050 €

▣ **SERVICE TERRITOIRES**

- Un démarrage tardif et lent des contrats du fait notamment à un endettement parfois élevé de certains maîtres d'ouvrage qui laissent prévoir un engagement sur 2008-2010 inférieur aux montants contractualisés
- Les actions engagées relevant des précédents contrats qui ne seront jamais totalement mandatées, permettront de dégager des marges de manœuvre
- Nécessité de mettre en œuvre un règlement financier avec des règles d'engagement et de caducité

▣ **ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE**

- Eau et biodiversité : 1,4 M€ avec une montée en puissance de la politique de l'eau et la mise en place des réserves naturelles régionales
- Energie et PRME : 2,2 M€ avec la réforme des aides aux ENR pour les particuliers
- Habitat et santé : 4,5 M€ avec le démarrage progressif du nouveau dispositif d'aides en faveur de l'habitat social et la proposition de réforme du dispositif de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapés

9

3 - ECONOMIE

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	OB 09	Evolution
200 000	120 000	- 80 000	3.1 Le choix de la proximité, de l'intelligence et de l'efficacité collective	10 540 000	10 905 000	+ 365 000
11 654 000	16 000 000	+ 4 346 000	3.2 Le choix d'une économie diversifiée et compétitive	8 759 000	6 520 000	-2 239 000
10 150 000	6 600 000	- 3 550 000	3.3 Le choix d'une économie vivante	3 940 000	3 500 000	- 440 000
2 540 000	2 550 000	+ 10 000	3.4 Le choix de concilier développement économique, ambition sociale et performance environnementale	9 167 000	8 860 000	- 307 000
24 544 000	25 270 000	+ 726 000	TOTAL	32 406 000	29 785 000	- 2 621 000

10

✚ Tassement des AP et AE => **arrivée à maturité du schéma régional de développement économique**

✚ Volonté d'inscrire le budget du pôle dans la **perspective à MT de maîtrise des dépenses**

✚ **Priorité accordée au soutien direct des projets d'investissement des entreprises, des laboratoires de l'Université et des créateurs et des repreneurs d'entreprise** (orientation 3.2)

✚ Le report des crédits pour Lanaud et la fin de la 1^{ère} génération de DCT expliquent les évolutions de l'orientation 3.3

✚ **Volonté de maîtrise des charges de fonctionnement des structures de développement économique**

✚ Constatation d'une **stabilisation sur le plan budgétaire de programmes lancés dès 2005** (emplois associatifs, démarches collectives territorialisées, etc...)

11

• **Un certain nombre de mesures nouvelles est proposé pour 2009 :**

- Engager une politique de transfert de technologie cohérente avec le développement des pôles de compétitivité
- Financer sous forme d'avance remboursable les projets d'investissement matériel et immobilier des entreprises
- Mettre en place le Prêt participatif de développement international
- Bonifier les prêts d'honneur pour les repreneurs d'entreprises ou les créateurs d'entreprises innovantes
- Mettre en œuvre en 2009 les premières DCT de 2^{ème} génération
- Lancement du 2^{ém} appel à projet « économie sociale et solidaire »

12

4 - DELEGATION A LA COOPERATION

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	OB 09	Evolution
0	0	0	4.1.1 Renforcer la notoriété du Limousin	354 000	314 000	- 40 000
11 630 000	10 899 260	- 730 740	4.1.2 Mobiliser les financements	13 560 152	14 605 728	+ 1 045 576
0	0	0	4.1.3 Préparer un avenir sans frontière	1 085 000	815 000	- 270 000
0	0	0	4.1.4 Rendre l'Europe plus accessible	375 000	370 000	- 5 000
11 630 000	10 899 260	- 730 740	TOTAL	15 374 152	16 104 728	+ 730 576

BP 09 transition entre deux générations de programmes européens (fin période 2000-2006 et montée en puissance des subventions globales FEDER et FSE pour la période 2007-2013 qui constitue l'essentiel des crédits de paiement à inscrire).

La totalité des dépenses imputées sur les Subventions globales européennes donne lieu à un remboursement intégral par l'Union Européenne (24 millions d'euros prévus en recettes pour 2009).

17 ETP affectés à la gestion des programmes européens et des projets de coopération décentralisée sont cofinancés à hauteur de 30 % .

13

5 - COMMUNICATION ET CITOYENNETE

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	OB 09	Evolution
0	0	0	5.1 Soutenir le développement territorial	1 000 000	1 128 000	+ 128 000
0	0	0	5.2 Faire connaître l'Institution régionale	1 400 000	1 460 000	+ 60 000
70 000	70 000	0	5.3 Le choix de la proximité et de la citoyenneté	840 000	840 000	0
70 000	70 000	0	TOTAL	3 240 000	3 428 000	+ 188 000

L'évolution de l'orientation 5.1 est le résultat de la prise en compte dans cette orientation stratégique des partenariats « image » avec les clubs sportifs « élites » de la région ainsi que de la communication sur l'île de Vassivière

14

6 - MOYENS DE L'AMBITION REGIONALE

INVESTISSEMENT				FONCTIONNEMENT		
BP 08	OB 09	Evolution		BP 08	OB 09	Evolution
0	0	0	6.1 Développer les outils	535 000	430 000	- 105 000
23 600	23 600	0	6.2 Les ressources humaines	49 299 410	58 625 360	+ 9 325 950
2 762 300	2 934 800	+ 172 500	6.3 Les moyens dédiés au bon fonctionnement	5 034 900	6 075 100	+ 1 040 200
12 700 000	14 500 000	+ 1 800 000	6.4 Dette	8 370 000	10 570 000	+ 2 200 000
15 485 900	17 458 400	+ 1 972 500	TOTAL	63 239 310	75 700 460	+ 12 461 115

LES RESSOURCES HUMAINES + 19,1 % pour la masse salariale

- + 1% pour les agents affectés dans les services de la Région (GVT et augmentation du point d'indice)
- + 33 % pour les TOS des EPLE et EPLEA : intégration de nouveaux personnels « TOS », titularisation des 36 CAE maintenance informatique, création de 5 postes de titulaires remplaçants, mise en place des œuvres sociales....

DETTE + 4 M€ : appel à l'emprunts des années précédentes, hausse des taux et des marges, provisionnement pour des emprunts infra annuels en 2009

15



II - LES RECETTES

16

A – Les dotations de l'Etat

- Les informations disponibles sont à ce jour très **parcellaires et prévisionnelles**
- La LFI pour 2008 a mis en place le « contrat de stabilité » :
 - enveloppe constituée d'une partie des concours de l'Etat aux collectivités locales
 - son évolution dépend uniquement de l'inflation hors tabac prévisionnelle de l'année N+1 car suppression de la prise en compte de la croissance du PIB
- En 2009, le FCTVA serait intégré dans le contrat de stabilité :
 - réduction d'1 Md€ des dotations aux collectivités locales puisqu'on introduit une composante dynamique (+10 % par an)
 - transformation du FCTVA en une dotation alors qu'il a toujours été considéré comme un remboursement
 - pour la 1^{ère} fois depuis 1996, les dotations connaîtraient une **évolution inférieure à l'inflation**

17

- Les dotations concernées par le pacte de stabilité :
 - la DGF : 115 M€ en 2008
 - la DGD : 7 M€ en 2008
 - les dotations de compensation de TP et de FNB 2 M€ en 2008
 - la DRES : 7 M€ en 2008

=> soit un total de **131 M€ ou ≈ 40 %** des recettes totales du budget hors emprunts
- **Hypothèse d'évolution retenue pour le moment : + 1 % soit un gain d'environ 1,3 M€**

18

B – Les autres recettes

- **Les participations pour l'apprentissage et la formation professionnelle : 27,2 M€ soit + 3 %**
- **Comme pour le BP 08 prise en compte d'un préfinancement du COM pour 1 M€**
- **Le fonds académique de rémunération des personnels d'internat (FARPI) : 3,5 M€ (identique aux prévisions du BP 08)**
- **La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) : 72,3 M€**
 - 64 M€ pour la compensation contre 57,4 M€ au BP 2008 avec la prise en compte des 135 TOS ayant opté en 2008
 - 8,3 M€ pour la modulation contre 9 M€ au BP 2008 compte tenu de l'évolution de la consommation
- **Les fonds européens dans le cadre de la subvention globale : 24,5 M€**
- **Les recettes diverses : 5,3 M€**
- **Le FCTVA : 3,2 M€**

19



III – L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

20

L'équilibre budgétaire : 2 variables

- La fiscalité
- L'appel à l'emprunt

1 - La fiscalité directe

- Les OB sont élaborées avec une prévision prudente de croissance des bases :
 - taxe professionnelle de **3 %** (3,6 % en 2008 et 3,1 % pour les 4 dernières années)
 - taxe de foncier bâti de **3 %** (3 % en 2008 et 3,4 % pour les 4 dernières années)
 - taxe de foncier non bâti de **5 %** (6,3 % en 2008 et 3,2 % pour les 4 dernières années)

21

→ Les taux :

- Maintien des taux => 64 M€ de produit après PVA
- + 5 % sur les taux => + 2,4 M€ de produit après PVA
- + 10 % sur les taux => + 4,8 M€ de produit après PVA

2 - La fiscalité indirecte (cartes grises et permis de conduire)

- Si maintien des taux => 0,3 M€ pour les PC et 21 M€ pour les CG
- Si + 10 % pour les CG => + 2,1 M€
- Si - 10 % pour les PC => - 0,03 M€

22

3 - Appel à l'emprunt :

- En fonction des hypothèses entre 82,7 et 89,5 M€
 - Hypothèse haute : + 10 % sur la fiscalité directe et indirecte
 - Hypothèse basse : 0 % sur la fiscalité directe et indirecte
- Rappel inscription BP 08 : 80 M€

23

[Equilibre des OB avec une hypothèse médiane]

FONCTIONNEMENT

RECETTES	349 600 000,00
TOTAL	0,00

DEPENSES	303 300 000,00
PRELEVEMENT	46 300 000,00
TOTAL	46 300 000,00

INVESTISSEMENT

PRELEVEMENT	46 300 000,00
RECETTES	11 900 000,00
EMPRUNT	86 100 000,00
TOTAL	144 300 000,00

DEPENSES	144 300 000,00
TOTAL	144 300 000,00

24

